

VŒUX DE LA POPULATION 2010

Mesdames, Messieurs,

La tradition veut qu'en chaque début d'année le Maire présente ses vœux et ceux du Conseil Municipal à la population.

Nous ne dérogerons pas ce soir à une tradition au demeurant fort agréable puisqu'elle nous donne l'occasion de nous rassembler.

J'en profiterai pour faire avec vous un point d'étape de l'activité municipale 2009 et tenter de voir ce que nous réserve 2010.

Et puis, comme d'habitude, nous profiterons d'un spectacle ce qui n'avait pas été possible en 2009 puisque la cérémonie des vœux avait été annulée in extrémis pour cause d'un épisode neigeux dont, j'en suis sûr, chacun se souvient encore.

Avant de laisser la place aux artistes, j'aurai le plaisir de remettre 2 médailles. La médaille de la ville à Laurent CHAFFANJON et la médaille de la Jeunesse et des Sports à Jean-Claude VANDERLENNE.

Puis nous pourrons converser autour du buffet préparé et agencé de la main de maître par le personnel de la restauration scolaire que je remercie au même titre que tous ceux qui ont participé à la réussite de notre soirée.

A vrai dire, l'année 2009 aura été une année particulière à cause de nouvelles élections municipales déclenchées par un adversaire déçu du résultat de 2008 n'hésitant pas, cerise sur le gâteau, à me poursuivre en diffamation, heureusement sans succès. Ce faisant je n'ai donc exercé mon mandat que pendant 11 mois sur 12.

Comme vous pouvez vous en douter, ceci n'a pas facilité les choses. Mais prévoyant l'éventualité de nouvelles élections, nous avons fait en sorte de terminer dans le courant du 1^{er} trimestre le programme de voirie 2008 interrompu par l'hiver. De même, nous avons bouclé le dossier technique et administratif de la rénovation du complexe sportif nous permettant de démarrer les travaux avant l'été. Sans cela ce projet prenait un an de retard ce qui aurait été fâcheux pour nos sportifs impatients de pouvoir utiliser un outil moderne et fonctionnel dont l'intégration dans son environnement est remarquable. Le premier match de football officiel vient d'avoir lieu le 03 janvier.

Dans le domaine de l'environnement, nous travaillons toujours avec les 9 autres communes de l'Etang de Berre à sa réhabilitation et nous avons pu cet été accueillir dans de bonnes conditions les baigneurs sur la plage de Massane grâce à un nettoyage journalier des algues envahissantes. Nous sommes heureux aussi de constater que le Conservatoire du Littoral vient d'acquérir l'Etang du Pourra dont les ¾ sont sur notre territoire et qu'il est décidé à engager une importante opération de protection de cet espace d'une grande richesse faunistique.

Vous savez que nous sommes très attachés à la protection et à la valorisation de notre patrimoine historique. C'est tout le sens de la réfection en cours du porche des Espérettes et de l'étude sur la dissimulation des câbles EDF et FT dans le centre ancien.

C'est tout le sens aussi de la démarche qui nous a valu de confier la gestion du site de Saint Blaise à la CAPM. Et nous ne le regrettons pas. Le Site est doté désormais de l'électricité et du téléphone et bientôt de l'eau. La CAPM vient d'acheter le parking aux Salins du Midi. Le doublement du gardiennage devrait permettre d'ouvrir le site les week-ends et l'été et un schéma directeur d'aménagement vient d'être confié à un bureau d'études. Les travaux ont permis de faire de nouvelles découvertes comme la remise à jour de la fontaine de la Tourtourane.

Toujours grâce au Président de la CAPM, Gaby CHARROUX, nous disposons depuis le 1^{er} novembre du doublement des fréquences de la ligne 9. La gratuité du bus le mercredi devrait suivre prochainement.

Par contre un de nos projets majeur est en panne faute de financement de l'Etat : il s'agit de la Maison de Retraite des Rocalèdes dont la réalisation est différée.

Pour 2010 nous avons fixé 4 priorités.

*Tout d'abord, engager délibérément Saint Mitre dans la voie du **développement durable** en particulier grâce aux économies d'énergie. Cela a donné lieu un audit de notre éclairage public qui devrait nous permettre, à terme, une économie de 30 % sur les consommations. Puis l'ouverture des crédits pour l'isolation des bâtiments publics et l'installation de chauffe eau solaire voire de pompe à chaleur au gymnase. Enfin les 300 m² de toiture des Services Techniques seront équipés en cellules photovoltaïques.*

Allant plus loin, ce seront désormais tous les projets municipaux qui seront passés au crible du développement durable permettant ainsi de définir de nouvelles priorités d'investissements.

*Seconde priorité, **la sécurité**, ce qui veut dire sécuriser les installations pour éviter les dommages aux tiers, travailler le volet accessibilité des espaces publics, sécuriser les personnes par l'installation d'un défibrillateur au gymnase et un autre à la Manare et les biens, en développant la vidéo protection de nos parkings publics. C'est le cas actuellement pour le parking de l'Europe en cours d'équipement.*

*Troisième priorité : **le logement**.*

Le Plan Local de l'Habitat voté en Conseil Municipal le 27 mai met en évidence un lourd déficit en locatifs. C'est la raison pour laquelle nous lançons un programme de 50 logements aux Emplaniers sur un ancien camping acquis par la Ville, ce qui augmentera le nombre de logements locatifs à Saint Mitre de 50 %.

Enfin la voirie publique où d'importants travaux de remise en état sont nécessaires. Oh ! tout ne sera pas fait en 2010 car il faut savoir que nous avons près de 60 km de voirie communale à entretenir. Plus de 360 000 € seront engagés cette année pour les grosses réparations urgentes.

Mais Saint Mitre, ce n'est pas seulement des projets de développement ou de travaux dont vous pourrez suivre le déroulement sur notre nouveau site internet et dans les publications municipales. C'est aussi la vie de tous les jours de ses habitants et de ses 73 associations.

A cet égard, on peut dire que la création d'une zone bleue en Centre Ville a été un véritable ballon d'oxygène pour les Saint Mitréens qui peuvent désormais accéder à leurs commerces.

La vie de tous les jours, c'est aussi le foisonnement culturel dont le pôle principal se situe désormais à la Manare sans oublier les animations nombreuses et variées au cours de l'année. La fête votive de la Saint Roch, la fête de Varage/Massane le 15 Août au cours de laquelle se tire le feu d'artifice sur l'Etang, la journée des associations, la toute nouvelle fête médiévale, le Salon des Métiers remarquablement organisé par l'Association des Commerçants, la veillée calendale réactivée depuis 2008, le week-end photographique dont le succès s'affirme, sans oublier les associations qui tout au long de l'année et en particulier pendant les semaines culturelles de Mai-Juin font assaut d'initiatives.

2010 ne sera pas en reste puisqu'en point d'orgue et pour la 1^{ère} fois, Saint Mitre accueillera avec l'aide de la municipalité un Congrès National : celui de la Fédération Photographique Française. C'est ainsi que plusieurs centaines de congressistes, venant de tous les horizons, pourront découvrir notre village pendant le long week-end de l'Ascension. Ce congrès sera un formidable vecteur de promotion pour Saint Mitre.

Dans un autre registre, nous fêterons les 30 années d'existence de notre Corps de Sapeurs Pompiers.

Pour conclure, je voudrais dire que nous avons tourné sans regret la page de l'année 2009.

Désormais nous nous tournons vers les tâches qui nous attendent en 2010 et nous allons continuer à investir pour la qualité de la vie dans notre village. Ce seront plus de 1,5 M€ qui seront inscrits au budget pour cela sans qu'il soit nécessaire d'emprunter et d'augmenter la pression fiscale.

Nous espérons que le Conseil Général pourra continuer à nous aider comme il l'a fait en 2009 apportant plus de 55 % du coût des travaux de rénovation de notre complexe sportif. Cela durera-t-il ? Ce n'est pas certain et il y a tout lieu d'être inquiet à cet égard à la lecture du projet de loi sur la réforme des collectivités territoriales. Cette réforme tend en effet à redéfinir les missions du Conseil Général et du Conseil Régional, mais aussi à imposer des mesures draconiennes en matière d'accès aux subventions.

D'ailleurs ce projet de loi est loin de faire l'unanimité. La suppression de la Taxe Professionnelle et son remplacement pour la plus grande part par des dotations de l'Etat, ont généré une véritable levée de bouclier des élus.

Ils voient se profiler à l'horizon une perte d'autonomie financière des collectivités qu'ils gèrent, le risque de fusions autoritaires des communes dans de nouvelles structures supra communales et pour couronner le tout, des transferts de compétences entamant la liberté d'action et d'indépendance des communes.

Les prochains mois seront déterminants et si le projet n'est pas totalement figé, nous espérons que la raison et la concertation l'emportent.

Les destinées de notre village m'ont été confiées par la majorité de nos concitoyens depuis deux décennies pour que l'action que je mène avec mon équipe soit efficace, responsable, transparente et proche de vos préoccupations. Vous aurez compris au travers de l'analyse que l'on peut faire du projet de réforme des Collectivités Territoriales que je me place délibérément dans le camp des défenseurs de la proximité au service de chacun.

Si je préside aux décisions qui sont prises, en particulier par le Conseil Municipal, c'est pour conduire Saint Mitre vers un avenir serein dans le cadre d'un développement harmonieux et durable.

Voilà qu'elle sera notre feuille de route pour 2010.

Le moment est venu de céder la place au spectacle mais au préalable, je voudrais vous dire ce que je souhaite à l'aube de cette nouvelle année. Je souhaite que s'éloignent les désagréments qui parfois vous assaillent. Je souhaite que nous retrouvions d'avantage de solidarité afin d'aider ceux qui traversent des passes douloureuses.

En un mot, en mon nom et au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une bonne année 2010 faite de joie, de bonheur et d'espoir dans l'avenir.

Christian Beuillard